

Syndicats

Liste des Syndicats auxquels la ville de Mehun-sur-Yèvre est affiliée.

SDE18 (Syndicat Départemental d'Énergie du Cher)

Le SDE 18 est un établissement public de coopération intercommunale regroupant les 290 communes du département. Il est propriétaire des réseaux électriques basse et moyenne tension ainsi que des canalisations de gaz à basse et moyenne pression.

Ces réseaux sont concédés respectivement à ERDF et GRDF. A ce titre, il surveille régulièrement ses concessionnaires.

Le Syndicat, au fil des années, a élargi ses compétences.

Outre ses compétences historiques :

- Distribution publique d'électricité
- Distribution publique de gaz

Il propose également des compétences à la carte :

- Eclairage public : maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation, réparation, extension, et de mise en valeur et maintenance préventive et curative
- Énergie : diagnostic, conseil en énergies renouvelables...
- Numérisation cadastrale et système d'information géographique (S.I.G.)

Représentants :

Alain BLIAUT et Christian GATTEFIN

S.I.V.Y.

Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre

Délégués :

Jean-Louis SALAK et Alain BLIAUT

S.M.A.E.R.C.

Syndicat Mixte de travaux pour l'Amélioration de la qualité des Eaux des distributions publiques pour la Champagne berrichonne - rive gauche du Cher (S.M.A.E.R.C.).

Ce syndicat a pour objet d'entreprendre, de réaliser ou de faire réaliser toutes études et tous travaux en vue de coordonner l'action des communes, des syndicats intercommunaux qui en sont membres pour assurer l'amélioration de la qualité des eaux de distribution publique de toute la région Champagne berrichonne - rive gauche du Cher.

Syndicat du Canal de Berry

Il gère le canal de Berry et ses abords et assure, entre autre, l'entretien, la fauche, la tonte et le curage.

Délégués :

Michel GIRARD et Alain BLIAUT

Il est membre du Syndicat Mixte Interdépartemental du Canal de Berry.

<http://www.canal-de-berry.fr>

Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires

Il a pour objet d'assurer le transport des élèves habitants dans les communes membres et se rendant dans les établissements d'enseignement de Vierzon, de Mehun-sur-Yèvre et de Bourges.

Délégués :

Elvire CLEMENT et Joël DAGOT